

Pays Vallée du Loir

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 8 septembre 2017
Nombre de membres 45
Présents : 32 – Pouvoirs 8
Votants : 40

Vote : 40
Pour : 40
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 21/09/2017
et publication du 21/09/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 14 septembre à 18h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir – Pôle d'Équilibre Territorial et Rural - légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

Présents (32) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHEREAU, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gérard CROISEAU, Jean-Yves DENIS, Gérard DUFOUR, Sylvain FOURNIER, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Nadine GRELET-CERTENAIS Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Jacques LAUZE, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Carine MENAGE, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

Pouvoirs (8) :

Jean-Michel CHIQUET à Régis VALLIENNE, Dominique DUCHÈNE à Galiène COHU de LASSENCE, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Christian JARIES à Gérard BLANCHET, Claude JAUNAY à Georges BITOT, Daniel LEGEAY à Gérard CROISEAU, Didier LEGRAND à Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANÇAIS à Gilles GANGLOFF.

D11-14-09-2017 : Appel à projet patrimoine jeunes

Depuis plusieurs années, le Pays d'art et d'histoire organise avec la Mission Locale Sud-Sarthe un projet participatif de sensibilisation au patrimoine culturel à destination d'un groupe de jeunes (16-25 ans). Afin de financer le projet 2018, Monsieur le président propose au comité syndical de répondre à l'appel à projets de la Région : « appropriation du patrimoine par les jeunes 2017 ».

Cette aide de la Région peut financer jusqu'à 50% du projet.

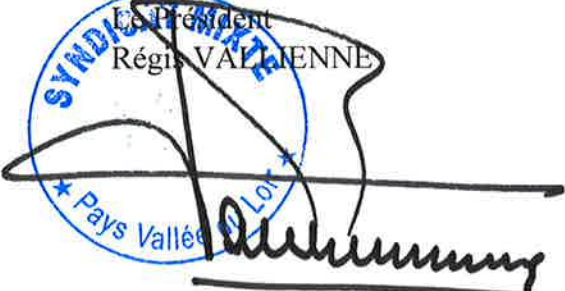
Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des votants, autorise le Président à répondre à l'appel à projet « appropriation du patrimoine par les jeunes 2017 » pour une action à intervenir en 2018 et à signer toute pièce à intervenir.

Fait à Vaas

Les jour, mois et an susdits

Suivent les signatures

Le Président
Régis VALLIENNE



SYNDICAT
Pays Vallée du Loir